

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal

du 15 décembre 2023

Département de l'Aude

République Française
COMMUNE DE BARAIGNE

Séance du 15 décembre 2023	
Nombre de membres en exercice : 10	L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Pascal ASSEMAT, maire
Présents : 7	Sont présents : Pascal ASSEMAT, Magali BELTRAN, Gilles BERMOND, Jean CARRERA, Edith CAZAUX, Joël GARCIA, Sylvain VALADE
Votants : 7	Absents : Laurie ALBOUY, Camille GUAGNO, Chantal WEIDMANN
	Secrétaire de séance : Edith CAZAUX

Ordre du jour:

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation PV séance du 15 novembre 2023
- 3) CCCLA - Modification des statuts n°11 - changement siège social
- 4) Zones d'accélération des énergies renouvelables
- 5) Mise à jour du tableau de classement des voies communales
- 6) Mise à jour du fichier FANTOIR (Fichier Annuaire Topographique Initialisé Réduit du Cadastre)
- 7) Personnel : temps de travail - prime
- 8) Questions diverses

La séance est ouverte à 20h30

1) Mme Edith CAZAUX est désignée secrétaire de séance.

2) Le PV de la séance du 15 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

3) CCCLA - modification statuts n°11 (DE_2023_024)

Pour : 07 Contre : 00 Abstentions : 00

Le Conseil Municipal approuve la modification n° 11 des statuts de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois suite au transfert de son siège social et à la suppression par l'article 13 de la loi MAPTAM de la notion de compétence exercée à titre optionnel.

4) Zones d'accélération des Energies Renouvelables - Approbation du zonage (DE_2023_025)

Pour : 07 Contre : 00 Abstentions : 00

Le Conseil Municipal approuve les zones d'accélération d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque uniquement) telles que jointes en annexe à la présente délibération.

5) Tableaux de classement de la voirie communale - Mise à jour (DE_2023_026)

Pour : 07 Contre : 00 Abstentions : 00

Le Conseil Municipal approuve les tableaux de classement de la voirie communale mis à jour tel qu'ils sont annexés à la présente délibération avec leur cartographie associée. Le linéaire total de la voirie communale sera ainsi porté à 4 978 ml pour les rues et chemins et à 1 727.10 m2 pour les places.

6) Mise à jour Appellation voies pour le cadastre (DE_2023_027)

Pour : 07 Contre : 00 Abstentions : 00

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à une entrevue avec le géomètre du cadastre, il apparaît que le fichier FANTOIR (Fichier annuaire topographique initialisé réduit) de la Direction Générale des Finances Publiques n'est pas à jour et qu'il convient de prendre une délibération pour rajouter les voies non répertoriées et retirer les voies qui ont changé d'appellation.

Le Conseil Municipal classe la parcelle AA11 (Parking de la Fontaine) et la parcelle AA143 (Place du Plô) dans le domaine public de la Commune et approuve les ajouts et retraits suivants du listing du fichier FANTOIR du cadastre :

Ajouts

Chemin de Bordebasse
Chemin de Cantareuil
Chemin d'Encoumet
Chemin des Geysse
Chemin de Saint Jean
Chemin de la Malbirado
Chemin d'Encanlet
Parking de La Fontaine
Parking du Foyer

Retraits

Chemin rural de Bordebasse à Baraigne
Chemin rural de Saint Michel de Lanès
Chemin rural dit de Castelnaudary

7) Personnel : temps de travail - prime

Pour : 07 Contre : 00 Abstentions : 00

Le Conseil Municipal souhaite le versement de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat à Mme FAURE Nathalie secrétaire de mairie.

Le Conseil Municipal décide l'augmentation d'une heure du temps de travail hebdomadaire du poste de secrétaire de mairie le passant de 9h30 à 10h30

Ces deux mesures seront soumises à l'approbation du prochain Comité Social Territorial (CST) du 06 février 2024.

8) Questions diverses

- le tarif des ouvriers mis à disposition des communes par la CCCLA passera à 25.50 € au 1° janvier 2024

- les communes de l'ancienne communauté de communes Hers et Ganguise, actuellement en régie pour les ordures ménagères, vont adhérer au SMICTOM

- Rando de la Piège à Baraigne - courrier à adresser au propriétaire du château pour intégrer le château dans les circuits

- la Commune a stérilisé 11 chats sur l'année 2023

La séance est levée à 22h.

Fait à Baraigne, le 22 décembre 2023

La secrétaire de séance,
Edith CAZAUX

Le Maire
Pascal ASSEMAT

